



Changement d'horaires sur mon contrat de travail

Par natyxavy, le 12/11/2014 à 18:57

Bonsoir,

Mon employeur ma fait changer de contrat soit maintenant 35h sur 4 jours et repos le vendredi. Il me dit que si je prend des congés payés il me deduira 5 jours, a t il le droit ?
Merci d'avance

Par P.M., le 12/11/2014 à 19:03

Bonjour,

Tout dépend du nombre de jours que vous acquérez pendant un mois de travail et si c'est toujours 2,08 jours ce qui correspond x 12 à 25 jours ouvrés (dans l'entreprise), c'est à dire 5 semaines de 5 jours...

Par natyxavy, le 12/11/2014 à 20:30

merci pour votre réponse mais ca on le sais comment?

Par P.M., le 12/11/2014 à 20:57

Si vos droits à congés payés sont mentionnés sur vos feuilles de paie, vous devriez voir de combien de jours ils évoluent chaque mois...

Par natyxavy, le 13/11/2014 à 21:27

merci beaucoup